

## **Mouvement pour le prix des carburants : rattrapage des cours.**

### **La position du SNES.**

Le SNES propose que le rattrapage des cours ait lieu sur le calendrier scolaire, par des enseignants volontaires et rémunérés.

Le SNES dénonce le bricolage rectoral soumis à l'avis du CAEN réuni un jour de grève nationale et voté par 6 de ses membres (sur 42).

En aucun cas le travail pendant les vacances scolaires ne servira l'intérêt des élèves. Le Recteur ne propose aucune politique d'ensemble et élude la question des transports scolaires et des cantines. Les cours assurés dans ces conditions ne pourront pas être suivis convenablement et ne permettront aucun travail sérieux.

Au contraire, de nombreux enseignants ont déjà pris sur eux, particulièrement dans les classes d'examen, de rattraper des cours, de manquer des stages ou des formations... afin de donner à leurs élèves les horaires qu'ils estiment nécessaires. La décision du Recteur WACHEUX ne peut que les décourager et les inciter à renoncer à ce travail supplémentaire.

Il faut que ces rattrapages soient rémunérés car ce serait un signe fort que l'Académie met tout en œuvre pour favoriser ce travail. De plus, les enseignants, qui n'ont pas décidé de la fermeture de leur lieu de travail, ne peuvent en être tenus pour responsables sur leur salaire. Ce serait un précédent inacceptable et dangereux.

Il faut faire ces rattrapages sur le calendrier existant pour avoir la garantie des transports scolaires et des cantines. C'est la condition d'un travail efficace avec tous les élèves.

Il faut que ces rattrapages soient volontaires afin que les enseignants puissent consacrer leurs efforts là où ils l'estiment le plus nécessaire.

Le SNES appelle à faire vivre ses propositions dans les établissements en les soumettant à l'approbation des collègues et des CA. Il appelle à dénoncer tous les bricolages inefficaces, qui ne profitent aucunement les élèves, mais servent à désigner une nouvelle fois les enseignants comme les boucs émissaires de tous les maux de la société.

Le secrétariat académique du SNES

Dernière minute : nous apprenons que certains établissements ont déjà adopté la proposition du SNES. C'est donc possible partout...